

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Association Loi 1901

Siège social : 2 avenue du colonel Reynaud

13660 ORGON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Certifié conforme
le 12 mars 2014

le président Henri CESTIER



Certifié conforme le 12 mars 2014
la trésorière Marianne BONDEAU



Audit Conseil Méditerranée, SAS

Membre de PKF INTERNATIONAL

17, Boulevard Augustin Cieussa

13007 MARSEILLE

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES
Association Loi 1901
Siège social : 2 avenue du colonel Reynaud
13660 ORGON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes notamment assurés de l'existence et de l'exactitude des subventions de fonctionnement, par un rapprochement avec les conventions ou les courriers de notification. Nous nous sommes assurés de leur correct traitement comptable et de leur correcte présentation dans les états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 3 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

**Solidarité Paysans Provence Alpes
Bilan au 31/12/2013**

		2013		2012	
		Brut	Amort.&prov.	Net	Net
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE					
Logiciels	7 776,00	216,00	7 560,00	0,00	
Mat informatique et bureau	8 252,40	4 858,92	3 393,48	868,85	
Mat transport	16 900,50	5 540,49	11 360,01	14 128,83	
Mobilier de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	
Cautions et garanties	1 598,23	0,00	1 598,23	1 400,49	
TOTAL IMMOBILISE (I)	34 527,13	10 615,41	23 911,72	16 398,17	
ACTIF CIRCULANT					
Clients			3 458,00		
Subventions à percevoir			80 008,75	122 552,50	
Région			45 560,00	39 634,00	
RSA CG 13			600,00		
CG 83			6 000,00		
RSA CG 84			0,00		
Conseils Généraux et Communes			12 676,16	23 500,26	
FSE			25 000,00		
423			12 361,98	24 229,03	
GAL Sisteronais Buech			15 000,00		
Fondation CA			0,00	1 327,00	
Acomptes Taxes / salaires			0,00	2 697,52	
Créditeurs divers			200 664,89	220 720,06	
Total créances			18 514,33	1 725,13	
Compte placement (livret + reserve)			144,81	2 023,34	
Banques			289,71	350,88	
Caisses			4 544,43	3 119,21	
Chèques à encaisser					
Ch constatées d'avance					
TOTAL CIRCULANT (II)			224 158,17	227 938,62	
TOTAL ACTIF (I+II)			248 069,89	244 336,79	
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser :					
* acceptés par les organes statutairement compétents					
* autorisé par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

		2013	2012
PASSIF			
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatif sans droit de reprise		29 987,08	19 018,78
Réserve spéciale		8 230,40	8 230,40
Report à nouveau		60 182,00	39 975,65
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		933,18	20 206,35
Subvention d'équipement		9 411,11	12 877,78
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)		108 743,77	100 308,96
FONDS DEDIES			
Fonds dédiés sur dons pour le Var		0,00	1 883,76
Fonds dédiés sur subventions		27 750,00	0,00
TOTAL FONDS DEDIES (II)		27 750,00	1 883,76
PROVISIONS			
Provision indemnités retraite		8 483,57	9 018,20
TOTAL PROVISIONS ET EMPRUNT (III)		8 483,57	9 018,20
DETTES			
Découvert bancaire		10 266,83	12 982,98
Factures à parvenir		13 689,58	4 966,94
Dettes fournisseurs			6 481,02
Dettes sociales		65 983,69	58 924,37
Dettes fiscales		2 530,00	0,00
Autres dettes		7 622,45	
Dettes bénévoles			
Produits constatés d'avance		3 000,00	49 770,56
TOTAL DETTES (IV)		103 092,55	133 125,87
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)		248 069,89	244 336,79
Engagements donnés			
			0,00

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

2, avenue du Colonel Reynaud
13660 ORGON

Compte de résultat 2013 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

CHARGES	31 Déc. 2013	31 Déc. 2012	PRODUITS	31 déc. 2013	31 déc. 2012
60 Achats	5 027,57	9 053,27	70 Ventes, prestations	138 628,40	142 509,57
Fournitures bureau	2 229,12	3 417,24	Formations et prestations	2 038,40	7 884,52
Autres fournitures	2 048,45	980,16	Produits activités associatives		1 555,05
Eau énergie	750,00	4 655,87	RSA CG 04	14 000,00	9 000,00
61 Services extérieurs	34 732,82	36 822,78	RSA CG 13	110 590,00	117 670,00
Locations (immeubles)	15 963,02	14 902,85	RSA CG 84	12 000,00	6 400,00
Locations (matériel)	6 081,73	7 295,05	74 Subventions	257 271,30	213 657,78
Entretien et réparations	3 981,87	7 215,14	Etat ACSE		
Assurances	3 972,14	2 732,01	Aide embauche TPE		
Documentation	4 734,06	4 674,73	Région PACA	139 677,81	122 918,75
62 Autres services extérieurs	36 331,59	45 509,39	Région PACA aide à l'emploi	17 500,00	9 000,00
Intermédiaires et honoraires	8 549,04	8 049,99	CG 04	0,00	1 500,00
Frais d'AG et réceptions	1 202,81	3 437,72	CG 05	16 000,00	16 000,00
Déplacements	14 176,57	21 614,68	CG 13	1 500,00	2 500,00
Transports		245,18	CG 83	3 000,00	3 000,00
Poste et télécoms	11 701,93	11 719,05	CG 84	20 500,00	23 000,00
Services bancaires	701,24	443,77	Communes et communautés	17 336,50	17 873,50
Formation bénévoles			GAL Sisferonais Buech	16 389,31	10 164,27
63 Impôts et taxes	10 474,50	7 996,50	FSE-423	25 000,00	
Taxe sur salaires	10 340,00	7 785,00	FSE 2012	3 467,68	23 501,26
Carte grise	134,50	211,50	Réserves parlementaires	0,00	4 000,00
64 Charges de personnel	298 356,26	260 567,47	Autres (FDVA)	2 400,00	3 200,00
Salaires bruts	201 692,06	175 096,90	Fondation Crédit Agricole Alpes Provence	15 000,00	
Remboursements Indemn. Journ.	-2 313,30		75 Autres produits de gestion	24 901,30	22 143,97
Charges sociales	87 367,35	73 646,76	Cotisations et dons	17 125,30	12 871,00
Congés payés et charges	1 833,71	-407,40	Indemnité d'assurance	0,00	9 260,00
Epargne entreprise +chèques vac.	5 600,00	5 000,00	Dons provenant du mécénat	7 776,00	12,97
Formation des salariés	2 729,88	2 688,68	Dons pour les sinistrés du Var	0,00	1 720,00
Dot provision indemnité retraite		44,97	Reprise de provision et transfert de charges	1 534,63	502,75
Indemnités stagiaires			PRODUITS D'EXPLOITATION	422 335,63	380 534,07
Indemn rupt conv / pôle emploi	1 446,54	4 497,56	I.- RESULTAT D'EXPLOITATION	23 446,97	8 147,39
65 Autres ch. de gestion courante	8 339,99	7 359,00	76 Produits financiers	263,79	1 104,10
Cotisation SP national	7 708,99	7 359,00			
Créances des exercices ant.	600,00				

Annonces et insertions	31,00		
68 Dotation amortissements	5 625,93	3 304,52	
Répartition dons du Var		1 773,75	
CHARGES D'EXPLOITATION	398 888,66	372 386,68	
66 Charges financières	833,95		
CHARGES FINANCIERES	833,95	0,00	
Dotation pour risques et charges			
Charges sur exercice antérieur	578,78	12 133,89	
Charges exceptionnelles	136,75	268,19	
Valeur cession d'éléments d'actif		1 511,84	
Répartition dons du Var	1 878,53		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 594,06	13 913,92	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	27 750,00		
TOTAL CHARGES	430 066,67	386 300,60	

PRODUITS FINANCIERS	263,79	1 104,10
II - RESULTAT FINANCIER	-570,16	1 104,10
I+II - RESULTAT COURANT	22 876,81	9 251,49
77 Produits exceptionnels		
Prod except sur année antérieure	3 050,00	18 692,81
Subventions d'équipements	3 466,67	1 122,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 516,67	19 815,03
III - RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 922,61	5 901,11
Reprises de fonds dédiés	1 883,76	
SOLDE INTERMEDIAIRE	933,18	20 206,35
Report ressources non utilisées	0,00	5 053,75
TOTAL PRODUITS	430 999,85	406 506,95
I+II+III - RESULTAT	933,18	20 206,35

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
2, avenue du Colonel Reynaud
13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

COMPTE DE RESULTAT (suite)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2013	2012	2011
Produits				
Bénévolat		18 005,80	16 506,14	14 206,14
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL		18 005,80	16 506,14	14 206,14
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens		18 005,80	16 506,14	14 206,14
Personnel bénévole				
TOTAL		18 005,80	16 506,14	14 206,14

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES

Annexes aux comptes clos le 31 Décembre 2013

Ce document constitue l'ANNEXE au BILAN avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 dont le total est de 248 069.89 € et au COMPTE de RESULTAT de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total produits est de 429 999.85 € (plus 1000 € de transferts de charges) et le total charges de 402 316.67 €, auxquelles s'ajoute 27 750 € d'engagements à réaliser sur ressources affectées ; compte de résultat qui dégage un résultat bénéficiaire de 933.18 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2014, lors du Conseil d'Administration de l'association.

Règles et méthodes comptables (CRC 99-01)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et en outre conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compléments d'informations relatifs au bilan (au 31/12/2013) et au compte de résultat (du 1/01/2013 au 31/12/2013)

- I) Etat de l'actif immobilisé :
Voir tableau ci-joint en annexe. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'usage.
- II) Etat des amortissements :
Idem ci-dessus
- III) Etat des provisions :
La provision pour indemnité de départ en retraite est d'un montant de 8 483.57 € au 31/12/2013.
- IV) Etat des échéances des créances et des dettes
Les dettes sont toutes exigibles immédiatement à l'exception de la MSA, de la dette fiscale de taxe sur les salaires et de la cotisation au fonds de formation exigibles en février 2014.

Créances :

- La créance sur le Conseil Général 13 (RSA) dépend d'une facturation à la fin de l'action (45 560 €), effectuée depuis.
- La créance sur le Conseil Général 84 (RSA) dépend d'une facturation à la fin de l'action (6 000 €), effectuée depuis.
- Celle sur le Conseil Général 83 pour 600 € est en attente.
- Celles sur le Conseil Régional dépendent d'une demande de mise en paiement pour le solde 2013 pour un montant de 61 642.50 € et de l'aide à l'emploi non encore versée à hauteur de 18 000 €.
- De fonds européens :
 - o Solde FSE : 12 676.26 € en attente
 - o 423 : 25 000 € dont le premier versement a eu lieu à ce jour à hauteur de 10 000 €
 - o Solde GAL Sisteronais : 12 361.98€ en attente
- Diverses créances pour des factures émises pour 3 458 €.
- Une subvention de la Fondation Crédit Agricole de 15 000 €

Dettes :

- Fournisseurs :
 - o Commissaire aux comptes 5 353.96 €
 - o Achats d'immobilisations 4 931.11 €
 - o Achats de biens et services 1 653.41 €
 - o Factures diverses consommations 750.00 €

- Personnel : Divers frais de déplacement et autres dettes aux salariés incluant les prises en charge PEE/ANCV au titre de l'exercice 2013 non encore distribuées pour un total de 9 917.84 €
Congés payés dus 16 334.83 €
- Organismes sociaux et Etat :

MSA	4ème trimestre :	30 251.68 €
Agrica	" " :	2 332.68 €
Solde Taxe sur les salaires :		2 530.00 €
Charges sur congés payés dus :		7 146.66 €

V) Charges et produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont :

- 2 mois de la subvention d'aide à l'emploi de la Région, pour 3 000 €
- Les charges constatées d'avance sont d'un montant de 4 544.43 € (renouvellement de la machine à affranchir et assurance MAIF 2014)

VI) Ventilation des produits :

Les produits correspondant à l'exercice 2013 (hors produits exceptionnels, subvention d'équipement, reprises de provision, transfert de charges, fonds dédiés et bénévolat valorisé) se ventilent selon les pourcentages suivants :

	2013		2012	2011	2010
Conseil Régional	139 677,81 €	33,81%	122 918,75 €	131 222,00 €	117 545,00 €
Convention RSA CG 13	110 190,00 €	26,67%	117 670,00 €	118 980,00 €	109 670,00 €
Fonds Social Européen (423)	25 000,00 €	6,05%	- €	- €	- €
Aide à l'emploi Région PACA	17 500,00 €	4,24%	9 000,00 €	14 750,00 €	9 750,00 €
Communes et EPCI	17 336,50 €	4,20%	17 873,50 €	16 169,50 €	14 761,50 €
Coisations et dons	17 125,30 €	4,14%	12 871,00 €	14 950,00 €	14 446,12 €
Fonds Social Européen (Leader)	16 389,31 €	3,97%	10 164,27 €	- €	- €
Conseil Général 13 (Agriculture et précarité)	16 000,00 €	3,87%	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
Subvention Fondation Crédit Agricole	15 000,00 €	3,63%			
Convention RSA CG 04	14 000,00 €	3,39%	9 000,00 €	11 250,00 €	11 250,00 €
Convention RSA CG 84	12 000,00 €	2,90%	6 400,00 €	- €	- €
Dons reçus mécénat	7 776,00 €	1,88%			
Fonds Social Européen (FSE 2012)	3 467,68 €	4,30%	23 501,26 €	- €	- €
Conseil Général 84	3 000,00 €	0,73%	3 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
FDVA	2 400,00 €	0,58%	3 200,00 €	1 357,00 €	598,00 €
Formations et prestations facturées	2 038,40 €	0,49%	7 884,52 €	5 156,20 €	10 842,20 €
Conseil Général 83	1 500,00 €	0,36%	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Produits financiers	263,79 €	0,06%	1 104,10 €	1 575,64 €	943,39 €
Divers	- €	0,24%	9 272,97 €	189,53 €	3 712,67 €
TOTAL	420 664,79 €	100,00%			

VII) Effectif et évolutions du personnel salarié

Un poste de cadre a été maintenu toute l'année, le poste de direction (*Francis THOMAS*)

Une personne, en période d'essai sur le poste de direction, à partir de janvier. Pour son remplacement, après une période d'essai infructueuse, Sébastien THYS a été recrutée sur le poste de direction le 27 juillet 2013. A la suite de quoi Francis Thomas est passé à 75% sur un poste de médiateur juriste.

Soit un effectif moyen Equivalent Temps Plein (ETP) de 1.75

Pour les postes non-cadre :

Trois postes de médiateurs ruraux ont été maintenus :

- Anne Laure Gomas qui était à plein temps du projet sur le GAL Sisteronnais Buëch, puis à 80% depuis octobre, sur le 04/05
- Pauline Besnier qui a été embauchée en cdi le 1^{er} septembre; à ½ temps sur le 83 et à ¼ temps sur le 06 ; à la suite de la demande de congé sans solde de Stéphane Sénécal (qui était en congé parental et a obtenu un concours de l'éducation nationale),
- Gilbert Julian à plein temps sur le 13/84

Soit 2.51 ETP

Un poste de médiatrice juriste a été maintenu, Pénélope Bourcart, et permet de palier l'absence inhérente de Léonie Lombardo à ce poste, à la suite d'une rupture conventionnelle qui a été acceptée. Afin de renforcer l'équipe et anticiper le départ de Francis Thomas, une médiatrice juriste a été embauchée en décembre, à plein temps sur la base de 60% dédié à l'accompagnement et 40% à l'appui des ELA et du réseau.
Soit 2 ETP

Un poste de secrétaire a été maintenu, Alexandra Bedogni, et est passé de $\frac{3}{4}$ temps à 80%.
Soit 0.78 ETP

Un poste d'assistante comptable a été maintenu, Chantal Valabrègue, sur la base d'un $\frac{1}{4}$ temps.
Soit 0.25 ETP

C'est au total un effectif moyen ETP non cadre total de 5.2 sur l'année 2013 en moyenne et de 4.6 au 31/12.

VIII) Droit Individuel à la Formation

Le montant horaire des Droits Individuels à la Formation ont été notifiés au 31/12/2012 à chaque salarié en annexe au bulletin de salaire de décembre. Le total des heures acquises est de 438.12.

IX) complémentaire maladie

Une complémentaire maladie d'entreprise, facultative pour les salariés en place mais obligatoire pour de futurs embauchés a été mise en place au 1^{er} mai 2011, par convention avec Agrica. Actuellement 5 salariés en bénéficient.

X) Absorption de l'association « Une Famille Un Toit 13 »

Solidarité Paysans Provence Alpes a absorber l'association « Une Famille un Toit 13 » qui était en sommeil depuis quelques années. Cette absorption a été entérinée, lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association « Une Famille Un Toit 13 » le 2 septembre 2013, qui valide la dévolution de l'actif à l'association Solidarité Paysans Provence Alpes, soit 18 590.75€. La date effective a été fixée au 1^{er} octobre 2013.

XI) Changement de méthode de comptabilisation des subventions

Les subventions sont désormais comptabilisées sur l'année civile

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
 2, avenue du Colonel Reynaud
 13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
860 - Secours en nature				
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)				
862 - Prestations				
864 - Personnel bénévole		11 051,96	11 077,90	8 239,50
Heures passées		6953,84	5 428,24	5 966,64
Déplacements passés				
Total		18 005,80	16 506,14	14 206,14
TOTAL		18 005,80	16 506,14	14 206,14

Répartition par nature de ressources		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
870 - Bénévolat				
Heures passées		11 051,96	11 077,90	8 239,50
Déplacements passés		6953,84	5 428,24	5 966,64
Total		18 005,80	16 506,14	14 206,14
871 - Prestations en nature				
875 - Dons en nature				
TOTAL		18 005,80	16 506,14	14 206,14

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
2, avenue du Colonel Reynaud
13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

ventilation des produits

	2013	2012	2011	2010
Conseil Régional	139 677,81 €	122 918,75 €	131 222,00 €	117 545,00 €
Convention RSA CG 13	110 190,00 €	117 670,00 €	118 980,00 €	109 670,00 €
Fonds Social Européen (423)	25 000,00 €	- €	- €	- €
Fonds Social Européen (FSE 2012)	17 760,46 €	23 501,26 €	- €	- €
Aide à l'emploi Région PACA	17 500,00 €	9 000,00 €	14 750,00 €	9 750,00 €
Communes et EPCI	17 336,50 €	17 873,50 €	16 169,50 €	14 761,50 €
Coisations et dons	17 125,30 €	12 871,00 €	14 950,00 €	14 446,12 €
Fonds Social Européen (Leader)	16 389,31 €	10 164,27 €	- €	- €
Conseil Général 13 (Agriculture et précarité)	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
Convention RSA CG 04	14 000,00 €	9 000,00 €	11 250,00 €	11 250,00 €
Convention RSA CG 84	12 000,00 €	6 400,00 €	- €	- €
Conseil Général 84	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
FDVA	2 400,00 €	3 200,00 €	1 357,00 €	598,00 €
Formations et prestations facturées	2 038,40 €	7 884,52 €	5 156,20 €	10 842,20 €
Conseil Général 83	1 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Divers	1 000,00 €	9 272,97 €	189,53 €	3 712,67 €
Produits financiers	263,79 €	1 104,10 €	1 575,64 €	943,39 €
TOTAL	413 181,57 €			
				100,00%

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
2, avenue du Colonel Reynaud
13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Solde au début de	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de
	l'exercice			A
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 018,78	10 968,30	0,00	29 987,08
* Patrimoine intégré	0,00			0,00
* Fonds statutaires	0,00			0,00
* Subventions d'investissement non renouvelables	0,00			0,00
* Apport sans droit de reprise	0,00			0,00
* Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	0,00			0,00
* Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	0,00			0,00
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	0,00			0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	8 230,40	0,00	0,00	8 230,40
Réserves réglementées	0,00			0,00
Autres réserves	0,00			0,00
Report à nouveau	39 975,65	20 206,35		60 182,00
Résultat de l'exercice	20 206,35	933,18	20 206,35	933,18
Fonds associatifs avec droit de reprise	0,00			0,00
* apports	0,00			0,00
* legs et donations	0,00			0,00
* Subventions d'investissement sur biens renouvelables	12 877,78		3 466,67	9 411,11
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	0,00			0,00
Ecarts de réévaluation sur des biens non renouvelables	0,00			0,00
TOTAL	100 308,96	32 107,83	23 673,02	108 743,77

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
 2, avenue du Colonel Reynaud
 13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D= A-B+C
Ressources					
Fondation Crédit Agric FSE 423	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	9 000,00 18 750,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9 000,00 18 750,00 0,00 0,00 0,00 0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	27 750,00	27 750,00

I - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D= A-B+C
Ressources					
Aide aux sinistrés du Var		1 883,76	1 883,76	0,00	0,00
TOTAL	0	1 883,76	1 883,76	0,00	0,00

Solidarité Paysans Provence Alpes
Tableau d'amortissement des biens immobilisés (exercice 2013)

Libellé	Achat	Valeur	Durée	Amt 2012	VNC au 31/12/2012		Amortissement		Mise au rebut en 2013		VNC au 31/12/2013		Solde au 31/12/2013
					Amt cumulé	Amort 2013	Cumulé	Cumul amort	Vo	Cumul amort	Vo	Cumul amort	
matériel informatique													
Compaq EXM Portable	01/09/2001	1 811,81	3		1 811,81	0,00	0,00	1 811,81	1 811,81	1 811,81	0,00	0,00	0,00
Onduleur	01/04/2002	1 972,20	2		1 972,20	0,00	0,00	1 972,20	1 972,20	1 972,20	0,00	0,00	0,00
Scanner 1250 U	01/04/2002	253,55	1		253,55	0,00	0,00	253,55	253,55	253,55	0,00	0,00	0,00
Imprimante Laser HP	01/04/2002	173,42	1		173,42	0,00	0,00	173,42	173,42	173,42	0,00	0,00	0,00
4 ordinateurs réseau	01/04/2002	404,73	2		404,73	0,00	0,00	404,73	404,73	404,73	0,00	0,00	0,00
Portable HP Pavilion	01/04/2002	4 848,67	2		4 848,67	0,00	0,00	4 848,67	4 848,67	4 848,67	0,00	0,00	0,00
imprimante Dskjet 3420	01/04/2003	1 005,00	2		1 005,00	0,00	0,00	1 005,00	1 005,00	1 005,00	0,00	0,00	0,00
portable ordi. Scaleo	10/06/2005	99,00	1		99,00	0,00	0,00	99,00	99,00	99,00	0,00	0,00	0,00
Matériel observatoire	27/06/2006	3 742,96	3		3 742,96	0,00	0,00	3 742,96	3 742,96	3 742,96	0,00	0,00	0,00
Serveur et matériel annexes	01/07/2007	1 781,31	3		1 781,31	0,00	0,00	1 781,31	1 781,31	1 781,31	0,00	0,00	0,00
Projecteur et écran	01/07/2007	1 002,24	3		1 002,24	0,00	0,00	1 002,24	1 002,24	1 002,24	0,00	0,00	0,00
Portable	01/07/2007	990,00	3		990,00	0,00	0,00	990,00	990,00	990,00	0,00	0,00	0,00
Ordinateur Fujitsu +b onduleur	11/09/2008	618,60	3		618,60	0,00	0,00	618,60	618,60	618,60	0,00	0,00	0,00
Vérifon+asus+imprim+écran	28/04/2010	2 559,44	3		2 559,44	277,27	277,27	2 282,17	2 559,44	2 559,44	259,44	259,44	259,44
Serveur HDX + vérifon	19/08/2010	1 375,40	3		1 375,40	356,80	356,80	1 018,60	1 375,40	1 375,40	0,00	1375,40	1375,40
Asus intel Core	30/01/2011	651,82	3		651,82	234,78	234,78	417,04	651,82	651,82	492,35	651,82	651,82
Azus Intel Core i3 236 5M	28/02/2013	681,72	3		681,72	189,37	189,37	492,35	681,72	681,72	189,37	681,72	189,37
SERVEUR Fujitsu PrimTX1C	29/11/2013	980,72	3		980,72	27,24	27,24	953,48	980,72	980,72	27,24	980,72	27,24
PC HP PRO3500 i3	29/11/2013	592,02	3		592,02	16,45	16,45	575,58	592,02	592,02	16,45	592,02	16,45
PC HP PRO3500 i5	29/11/2013	711,62	3		711,62	19,77	19,77	691,85	711,62	711,62	19,77	711,62	19,77
AZUS PRO Core i3	29/11/2013	699,66	3		699,66	19,44	19,44	680,23	699,66	699,66	19,44	699,66	19,44
Totaux		27 554,89			1 528,89	23 020,30	868,85	1 141,11	24 161,41	19 302,49	3 393,48	8 252,40	4 858,92
Logiciels													
dons fondation microsoft	29/11/2013	7 776,00	3		0,00	0,00	7 776,00	216,00	216,00	216,00	7 560,00	7 776,00	216,00
Totaux		7 776,00			0,00	0,00	7 776,00	216,00	216,00	216,00	7 560,00	7 776,00	216,00
Véhicules de service													
Clio (Alpes)	10/05/2012	5 000,00	3		1 069,44	1 666,67	3 930,56	1 666,67	2 736,11	2 263,89	5 000,00	2 736,11	2 736,11
Dacia (Orgon)	01/04/2013	1 500,00	2		0,00	562,50	1 500,00	562,50	562,50	937,50	1 500,00	562,50	562,50
Totaux	26/11/2012	10 400,50	5		202,23	2 039,65	10 198,27	2 039,65	2 241,88	8 158,62	10 400,50	2 241,88	2 241,88
Total		52 231,39			2 800,56	24 291,97	24 273,68	5 625,93	29 917,90	19 302,49	22 313,49	32 928,90	10 615,41
subventions d'équipement													
Subv Fondat Cag Clio Alpes	01/06/2012	5 000,00	3		972,22	1 666,67	4 027,78	1 666,67	2 638,89	2 361,11	5 000,00	2 638,89	2 361,11
Subv Fondat C Ag Sendero	01/12/2012	9 000,00	5		150,00	1 800,00	8 850,00	1 800,00	1 950,00	7 050,00	9 000,00	1 950,00	7 050,00
Total amortissement subv équipement		14 000,00			1 122,22	3 466,67	12 877,78	3 466,67	4 588,89	9 411,11	14 000,00	4 588,89	9 411,11

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
 2, avenue du Colonel Reynaud
 13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

TABLEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

I - AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D=A+B-C
Immobilisations corporelles	51 900	5 626	46 910	10 616
TOTAL	51 900	5 626	46 910	10 616

I I - PROVISIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D=A+B-C
Provision pour indemnité de retraite	9 018		535	8 484
TOTAL	9 018	0	535	8 484

SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE
2, avenue du Colonel Reynaud
13660 ORGON

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2013

ETAT DES EMPRUNTS ET DES ECHEANCES

	Montant brut des échéances	
	Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 266,83	10 266,83
TOTAL	0,00	10 266,83